



Lorsque son enfant vole, il est important de ne pas fermer les yeux et de rester ferme.

Mon enfant vole! Que faire?

Pas facile pour des parents de constater que leur enfant commence à piquer de l'argent, des bonbons ou des CDs. Comment réagir? Le point avec Francesco Zanone, responsable de formation à l'Institut pédagogique de Lausanne.

Prise la main dans le sac! Lily*, 9 ans, a profité de la sieste de sa mère pour subtiliser cinq francs dans son porte-monnaie. Pas de chance: son papa l'a surprise. Stupéfaction des parents. Leur fille, une voleuse? Eux qui pensaient l'avoir bien éduquée...

«Inutile de s'affoler, rassure Francesco Zanone, psychologue et responsable de formation à l'Institut pédagogique de Lausanne. Il s'agit d'un comportement normal, pour peu qu'il ne se répète pas réguliè-

ment (*lire la parole d'experte*): presque tous les enfants volent un jour ou l'autre. Ils ont 1001 bonnes raisons de le faire.»

A commencer par les multiples tentations auxquelles ils sont soumis. «Elles sont beaucoup plus nombreuses à notre époque, poursuit le psychologue lausannois. Difficile d'y résister... Les enfants se rendent compte qu'ils ne peuvent pas tout s'offrir, que certains de leurs camarades ont davantage de moyens qu'eux.»

Propriété et conscience morale

Entre 0 et 3 ans: l'enfant ne possède pas encore la notion de propriété. Il ne parvient pas à différencier ce qui est à lui de ce qui ne l'est pas. Dès lors, le concept de prendre quelque chose à l'autre n'a aucun sens pour lui. Lorsqu'il «vole», il se montre simplement avide, curieux.

Entre 3 et 7 ans: l'enfant a les capacités psychiques nécessaires pour comprendre que certaines choses ne lui appartiennent pas. Il a appris à contenir ses envies, mais

n'y parvient pas toujours. Comme il ne possède que des bribes de conscience morale, on ne peut pas encore vraiment parler de vol. Il obéit à la règle par affection ou par crainte des parents, et non pas parce qu'il comprend.

Dès 7 ans: l'enfant possède une conscience morale autonome, il doit se rendre compte par lui-même qu'il agit mal lorsqu'il prend quelque chose à quelqu'un. C'est à cet âge-là que l'on peut commencer à parler de vol.

Pourtant, Lily ne manque de rien! Elle reçoit régulièrement de l'argent de poche et ses oncles et tantes lui offrent souvent des cadeaux. «Le défi de braver un interdit, de transgresser une règle établie et intériorisée, pousse également les enfants à voler, explique Francesco Zanone. Et n'oublions pas la satisfaction éprouvée lorsqu'ils arrivent à leurs fins sans se faire attraper!»

La bonne réaction

Soit. Lily avait certainement ses raisons pour voler cet argent. Mais doit-on fermer les yeux pour autant? «Certainement pas, affirme Francesco Zanone. Il faut que les parents restent fermes. Ils doivent aider leurs enfants à construire leur sens moral, en s'assurant qu'ils sont conscients d'avoir mal agi et en leur expliquant clairement que leur comportement n'est pas acceptable.»

Et comment réagir quand l'objet du larcin n'est pas de l'argent dans le porte-monnaie

des parents, mais un CD dans un magasin? «L'idéal, c'est de discuter avec l'enfant de la meilleure manière de rendre l'objet volé. Souvent, le mieux est que les parents l'accompagnent dans cette démarche. Cela le marque plus que n'importe quelle punition. Ainsi, il voit que son père et sa mère le soutiennent sans pour autant cautionner son comportement.»

Apparition du sens moral

Rassurés, les parents de Lily doivent bientôt faire face à une autre situation délicate. Michel*, leur fils de 5 ans, s'est fait surprendre au kiosque, les poches remplies de bonbons! «Avant l'âge de 6-7 ans, on ne peut pas vraiment parler de vol, précise Francesco Zanone, l'enfant ne possédant pas encore de conscience morale (*lire encadré*).» Même si Michel réalise que ses parents ne sont pas contents, aucune petite voix interne ne lui indique qu'il a mal agi. «Il sait que certains objets lui appartiennent, d'autres pas, mais il

ne parvient pas toujours à contrôler ses envies.»

Comment lui faire saisir alors qu'il ne doit pas recommencer? «En lui expliquant que le monde est soumis à des règles et en lui montrant qu'on n'accepte pas qu'elles soient transgressées, poursuit Francesco Zanone. Même s'il ne comprend pas ces règles, l'enfant constatera que ses parents ne sont pas satisfaits de son comportement. Pour ne pas leur déplaire, il évitera de recommencer.»

Et les ados?

Dernier coup dur pour les parents de Michel et Lily: le grand frère Raphaël*, 16 ans, a piqué 500 francs dans la caisse de son employeur... «Chez un ado, un vol n'est pas forcément lié à sa personnalité, précise Francesco Zanone. Il s'agit plus souvent d'un comportement identitaire, du désir d'appartenir à un groupe. Il peut également manifester un sentiment d'injustice: l'ado se rend compte que nous ne sommes pas tous égaux, que tout le monde n'a pas accès aux mêmes choses.»

Douloureuse décision pour les parents de Raphaël. Faut-il dénoncer son enfant? «Ne pas le faire pourrait l'encourager à continuer sur cette voie, redoute Francesco Zanone. Il est préférable de l'inciter à se dénoncer lui-même et de l'accompagner, pour montrer qu'on le soutient quand même, qu'on ne l'abandonne pas. Voilà un exemple qui montre à quel point le rôle des parents est difficile...»

Tania Araman

Photos Christophe Chammartin / Rezo

* Prénoms fictifs



D'autres témoignages,
un forum et un sondage sur:
www.migrosmagazine.ch

Dixit SMS

Vos réponses à notre question du 29 octobre

L'école prépare-t-elle suffisamment les jeunes au monde du travail?

► En plus des lacunes en français et en maths, elle ne leur apprend ni la responsabilité, ni l'effort et surtout pas le plaisir de bien faire.
Catherine, Cortaillod

► L'école offre une base théorique à nos jeunes. A eux de compléter par des stages en entreprise.

Nathalie, Courgenay

► Au niveau savoir oui mais pas du tout au niveau pratique.

Phil, Remaufens

► L'école est trompeuse, elle manque un support de communication.

Irène, Sion

► Non. Les jeunes devraient pouvoir davantage se familiariser avec le monde du travail.

Alexandre, Genève

Retrouvez les messages envoyés sur:
www.migrosmagazine.ch

Votre avis compte!

► Selon vous, quelle est la meilleure méthode pour qu'un enfant ne vole pas?

Envoyez votre SMS au n° 920 (Fr. 0.90/SMS), ou un courrier électronique à grandir@migrosmagazine.ch (160 signes max.) en commençant votre message par **MMF**, puis en indiquant votre prénom et votre lieu de domicile. Ex: «MMF Marie Versoix Je pense qu'il faut être extrêmement strict dans ce genre de cas et...»

Délai: le 2 décembre 2007.

A gagner: les cinq messages retenus gagnent un bon d'achat de 20 francs.

Parole d'experte



Laurence Zimmermann-Kehlstadt,
psychologue-psychothérapeute FSP à Vevey,
spécialiste de l'enfant et de l'adolescent.

Comment réagir lorsqu'un enfant se met à voler régulièrement?

Les parents doivent s'interroger sur les raisons qui poussent leur enfant à agir ainsi et en discuter avec lui. Si ses vols s'accompagnent d'autres comportements problématiques, il est possible qu'il subisse des pressions extérieures. Il est peut-être soumis à un racket. Chez un adolescent, des vols répétés cachent parfois la consommation régulière d'une drogue. Mais l'origine des problèmes peut également être d'ordre relationnel avec les parents.

Qu'est-ce que cela peut cacher?

On peut se demander si l'enfant reçoit suffisamment d'argent de poche. Peut-être ses parents sont-ils trop sévères: il préfère se servir lui-même plutôt que d'essayer un nouveau refus. Il peut également s'agir d'un problème affectif: l'enfant leur fait payer un tort qu'il a subi, il règle ses comptes, compense un manque sans avoir forcément conscience du sens de son acte.

Une consultation chez un spécialiste est-elle nécessaire?

Uniquement si, malgré les efforts des parents, les discussions répétées avec leur enfant, la situation ne s'améliore pas.